

<https://www.snetap-fsu.fr/Quand-le-Senat-s-interroge-sur-la-suppression-de-postes-dans-l-Enseignement.html>



# Quand le Sénat s'interroge sur la suppression de postes dans l'Enseignement agricole

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 27 novembre 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Dans son rapport pour avis sur le programme "enseignement agricole" du [PLF](#) 2020**, le sénateur de Guyane Antoine Karam (LREM) met en évidence la "nécessité" de tenir compte de la hausse des effectifs dans le schéma d'emploi.

Plusieurs éléments à retenir de ce rapport, rendu public le 21 novembre 2019 :

- Il souligne **l'inadéquation entre la hausse du nombre d'élèves à la rentrée 2019 et le schéma d'emploi 2019-2022 préconisant et prévoyant une "réduction de 300 ETP"**, selon l'échéancier suivant : -50 ETP en 2019, -60 ETP en 2020, -80 ETP en 2021 et -70 ETP en 2022".

En effet, la dépêche de l'agence de presse AEF en date du 21 novembre rapporte l'analyse du sénateur :  
**extrait :**

Il estime que c'est le relèvement du seuil maximal d'élèves par classe (de 16 à 19 pour les classes à effectif limité et de 24 à 27 pour les autres) qui "a permis d'absorber la hausse de 750 élèves". Antoine appelle alors "l'attention du gouvernement sur la nécessité de prendre en compte ces hausses d'effectifs dans le schéma d'emploi si elles venaient à se pérenniser".

Ainsi, le rapporteur préconise d'**évaluer avant la rentrée prochaine les conséquences de l'augmentation des seuils** sur les enseignements, les conditions d'apprentissages et les élèves, surtout si la tendance à la hausse des effectifs se poursuit.

- Toujours en terme budgétaire il relève un écart de subvention annuelle de 1411 euros entre un personnel AED de l'Éducation nationale et un du MAA.
- Enfin, l'article de l'AEF relève un dernier point :  
**extrait :**

Antoine Karam se félicite d'un rapprochement bienvenu" entre les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. À titre d'exemple, "en avril 2019, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation ont signé une lettre interministérielle relative à l'information et à l'orientation vers l'enseignement agricole".

Pour rappel, le Sénat s'était déjà emparé de la question des enjeux à l'occasion du débat sur l'Avenir de l'enseignement agricole le 30 octobre dernier. Dans ce contexte de contre-réformes, il est encourageant de lire que nos élu.es se soucient du sort de l'Enseignement agricole au sein du MAA.

[Lire notre article à ce sujet.](#)